

Déclaration publique commune d'Amnesty International et de plusieurs organisations de la société civile nigériane

Darfour : le Nigéria doit protéger les droits humains et non le Soudan

Comme la situation humanitaire et des droits humains continue de se dégrader dans le Darfour, au Soudan, nous, Amnesty International et plusieurs organisations de la société civile nigériane, avons aujourd'hui demandé au gouvernement du Nigéria de défendre les droits humains des dizaines de milliers de civils non armés, hommes, femmes et enfants, qui sont actuellement tués, blessés, violés ou déplacés de force.

Selon les Nations unies, depuis le début de 2006, quelque 250 000 personnes ont été chassées de chez elles ou des sites où elles s'étaient réfugiées. Depuis 2003, au lieu de protéger la population du Darfour, ce qui relève pourtant de sa responsabilité, le gouvernement soudanais a armé, financé et soutenu les milices janjawids qui sont responsables d'une grande part des crimes commis contre les civils.

La présence de troupes de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) et la signature, le 5 mai 2006, de l'Accord de paix sur le Darfour n'ont pas empêché les violences de se poursuivre massivement. Bien au contraire, il semble que le gouvernement soudanais considère cet accord comme une occasion de poursuivre ses objectifs militaires et non d'instaurer la paix et ce, aux dépens de la population civile.

L'Accord de paix sur le Darfour a été signé par le gouvernement soudanais et par une faction de l'Armée de libération du Soudan (ALS), un groupe d'opposition armé, et rejeté par tous les autres groupes armés. La tension continue de monter dans les camps de personnes déplacées où sont rassemblés un grand nombre des 1,8 million d'habitants du Darfour qui ont été chassés de chez eux ; ils sont mécontents de l'absence d'amélioration tangible de leur situation et ont perdu foi en la MUAS.

NOUS sommes préoccupés par les graves violations du droit international humanitaire et des normes internationales relatives aux droits humains perpétrées par le gouvernement soudanais au Darfour et par le fait que la direction de l'Union africaine (UA), notamment le Nigéria, ne soit parvenue à aucun résultat tangible et n'ait pas pris de mesures concrètes pour engager le Soudan à respecter la décision de la communauté internationale demandant qu'il soit mis fin aux meurtres et aux souffrances.

NOUS condamnons fermement, en outre, le fait que les responsables des crimes commis contre la population africaine au Darfour ne sont pas soumis à l'obligation de répondre de leurs actes.

NOUS sommes conscient du rôle que le Nigéria a joué en faveur du processus de paix pour le Darfour, notamment en fournissant des effectifs à la MUAS, mais extrêmement préoccupés par son refus persistant de dénoncer publiquement les atteintes aux droits humains perpétrées par le gouvernement soudanais. NOUS déplorons également que, malgré sa position influente en Afrique et son rôle moteur vis-à-vis du Togo, le Nigéria ne travaille pas plus activement avec d'autres pays tels que l'Afrique du Sud et l'Égypte, au sein de l'UA, pour signifier au gouvernement soudanais que « *la coupe est pleine* », et pour parvenir à une solution durable concernant les problèmes liés aux droits humains au Darfour.

NOUS sommes préoccupés de constater que l'indulgence du Nigéria au sujet des meurtres, des viols et des déplacements forcés dont sont victimes au Darfour des civils, notamment des femmes et des enfants, va à l'encontre des convictions du président Obasanjo, qui estime lui-même que « *les Africains devraient veiller sur leurs frères* », et de ce qu'elle va « *contre l'intérêt de l'Afrique* ». Si le Nigéria ne se décide pas à défendre les victimes des violations des droits humains commises au Darfour, son attitude risque d'être interprétée comme une volonté de considérer les intérêts du gouvernement soudanais comme prioritaires par rapport aux souffrances endurées par des Africains au Darfour et au respect de ses obligations en matière de droits humains découlant de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

EN CONSÉQUENCE, NOUS demandons instamment au gouvernement nigérian et au président Obasanjo :

- de dénoncer publiquement la poursuite des violations des droits humains et du droit international au Darfour ;
- d'agir activement avec d'autres membres de l'UA pour signifier au gouvernement soudanais que « *la coupe est pleine* », que ses agissements sont inacceptables et qu'ils ne seront pas tolérés plus longtemps ;
- d'organiser dès que possible une réunion avant l'Assemblée de l'UA, afin de dégager un consensus parmi les dirigeants de pays africains tels que l'Afrique du Sud, le Sénégal et l'Égypte pour signifier publiquement au gouvernement soudanais que ses agissements sapent la crédibilité de l'UA et la capacité de cette organisation d'atteindre ses objectifs en matière de droits humains ;
- de convaincre le gouvernement soudanais de consentir rapidement au déploiement d'une puissante force internationale de maintien de la paix au Darfour ;
- de persuader les membres de l'UA qu'il est important de renforcer la MUAS, y compris en augmentant d'urgence ses effectifs et ses ressources matérielles, en précisant qu'elle a pour mandat de protéger les civils dans tout le Darfour et en veillant à ce que ses structures de commandement et de contrôle soient transparentes et clairement définies, afin qu'elle soit en mesure d'exécuter pleinement son mandat de protection des civils ;

- d'insister pour que le Soudan ne prenne pas la présidence de l'Assemblée de l'UA en janvier puisque ce pays continue de refuser d'accepter la décision prise par la communauté internationale de déployer une force de maintien de la paix plus puissante et efficace au Darfour (il en résulterait en effet un grave conflit d'intérêts, le gouvernement soudanais étant partie au conflit qui déchire le Darfour). Cela entamerait gravement la crédibilité de l'UA et ferait passer un message très négatif alors que l'UA a exprimé sa volonté de s'engager à défendre les droits humains.

SIGNATAIRES :

Amnesty International
Committee for the Defense of Human Rights
Center for Constitutional Governance
Center for Human Rights, Research & Development (CHRRD)
Constitutional Rights Project (CRP)
Campaign for Accountable Governance through Elections (CAGE)
Independent Advocacy Project (IAP)
Legal Defence and Assistance Project (LEDAP)
Prisoners Rehabilitation & Welfare Action (PRAWA)
Nigerian Voters Assembly (VOTAS)
West African Bar Association (WABA)
Socio-Economic Rights & Accountability Project (SERAP)
Women Advocates Research & Documentation Centre (WARDC)
Women Organization for Representation & National Cohesion (WORNACO)

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : Joint Public Statement by Amnesty International & Nigerian civil society organizations. Darfur: Nigeria should stand up for human rights, not Sudan.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI – décembre 2006

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :
